

NAT'AVENIRS HIVER PLOT 2

Date : Samedi 12 décembre 2020
Lieu : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY- PISCINE MARCEL PORZOU
Bassin : 25 m – 05 couloirs
Date limite d'engagements : Lundi 07 décembre
2020(www.extranat.fr)

PREAMBULE

circuit de compétitions officielles pour le jeune nageur, le Nat'Avenir est organisé en trois étapes hiver et été, ouvrant qualification à une étape régionale. **Attention ! Nouveau programme !**

REUNION DU Samedi 12 décembre 2020 – Après Midi

Ouverture des portes à 14h30

1^{ère} épreuve à 15h30

- 50 m Nage Libre Filles et Garçons (1)
- 50 m Dos Filles et Garçons
- 100 m 4 Nages Filles et Garçons
- Relais 4 x 50 m Nage Libre Mixte

(1) Cette épreuve ne fait pas partie du programme régional et n'ouvre pas à qualification

**PROTCOLE COVID 19 : CONSULTER LE SITE
INTERNET POUR EN CONNAITRE LES
MODALITES D'APPLICATION**

COMITE DE SEINE MARITIME

6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT

Site web : <http://seinemaritime.ffnatation.fr>

Facebook : [F. F. Natation Comité De Seine Maritime](https://www.facebook.com/FFN-Seine-Maritime)

Courriel : ffn_76@outlook.com

NAT'AVENIRS HIVER PLOT 2

Date : Samedi 12 décembre 2020

Lieu : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY- PISCINE MARCEL PORZOU

Bassin : 25 m – 05 couloirs

Date limite d'engagements : Lundi 07 décembre 2020(www.extranat.fr)

Règlements particuliers

Qualificatif pour la finale Régionale Hiver du « Nat'Avenir ». (Voir fiche technique du spécial règlement régional).

- Compétition ouverte aux nageuses et nageurs de la catégorie « Avenir ».
- La combi, c'est pas permis !** Le port de la combinaison sera interdit à la catégorie « Avenir » pour toutes les compétitions départementales et régionales.

Engagements

Sur [extranat \(www.extranat.fr\)](http://extranat.fr) jusqu'au lundi 07 décembre à minuit. Les bons de commandes des engagements validés doivent être envoyés à Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27300 HAUVILLE, accompagnés du règlement

Engagement forfaitaire par nageur
(courses individuelles): 9,80 €
Relais : 8,70 €

Récompenses

- Une médaille aux trois premiers et trois premières de chaque épreuve individuelle
- Une médaille aux trois premières équipes de relais.

Pénalités

- Forfait : 15,50 € par nageur sauf si déclaré par mail avant le mercredi 09 décembre – 18 heures
- Officiels : se reporter au barème en vigueur

COMITE DE SEINE MARITIME

6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT

Site web : <http://seinemaritime.ffnatation.fr>

Facebook : [F. F. Natation Comité De Seine Maritime](https://www.facebook.com/F.F.NatationComiteDeSeineMaritime)

Courriel : ffn_76@outlook.com